



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 6816

Texte de la question

M. Jean Proriot attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'inquiétude de la Fédération nationale des foyers ruraux (FNFR) devant la diminution de 16 p. 100 de la subvention 1993, qui serait encore accentuée en 1994, ce qui aurait pour conséquence la suppression de postes de fonctionnaires mis à disposition. Il lui rappelle que les foyers ruraux participent au développement local et sont un espace de vie et d'avenir. Dans la perspective des propositions gouvernementales d'aménagement du territoire et de maintien des activités en milieu rural, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions pour assurer la viabilité des foyers ruraux.

Texte de la réponse

Les propositions du ministère de l'agriculture et de la pêche pour la loi de finances 1994 et les débats parlementaires ont permis de maintenir les crédits du chapitre 43-23 destinés au soutien des activités associatives au niveau de ce qui avait été voté lors de la loi de finances initiale 1993. Par ailleurs, face aux enjeux que pose l'évolution du monde rural, le ministère de l'agriculture et de la pêche s'apprête à engager une large concertation avec les mouvements associatifs pour définir de nouvelles perspectives, mais également de nouvelles règles pour mieux organiser la coopération entre les associations et les pouvoirs publics. Ces mesures devraient conforter le rôle fondamental des associations dans le développement rural comme acteurs de la vie sociale et culturelle et porteuses d'innovation, voire de diversification des activités économiques.

Données clés

Auteur : [M. Proriot Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6816

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1993, page 3499

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 125